

Ma ville notre Planète!

CHAQUE GESTE COMPTE QUAND ON EST
PLUS D'UN MILLION DE BRUXELLOIS

Mensuel - Avril 2008 - n°35



Belgie - Belgique

P.P. - P.B.

B - 010

P202224

⊙ Mobilité Circulez malin

⊙ Énergies renouvelables

Le solaire dans
votre maison

⊙ Nature

Parc Georges Henri

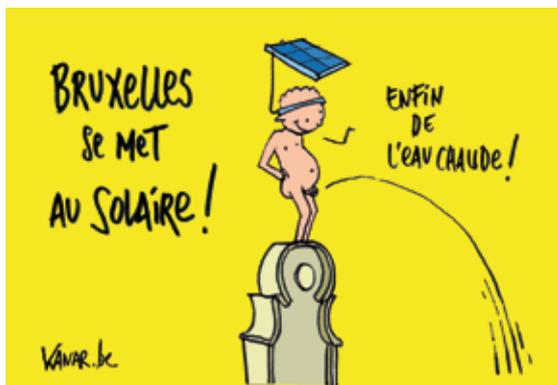
⊙ Bruxelles à l'action

Une Maison du Développement
Durable pour Bruxelles



BRUXELLES
ENVIRONNEMENT

- IBGE -



Sommaire

- Mettez du soleil dans votre maison** 3
- Courts trajets : déplacez-vous malin** 4 à 6
- Les charmes discrets d'un jardin pluriel** 7
- Sur le chemin de l'école...** 8
- Agenda** 8

Brèves



Bruxelles Mobilité à votre service

C'est fait : l'Administration de l'Équipement et des Déplacements (AED) de la Région bruxelloise change de nom pour devenir Bruxelles Mobilité. Avec son nouveau slogan "Pour une Région en mouvement", son nouveau logo et son équipe de communication renforcée, Bruxelles Mobilité entend désormais fournir au public des informations claires et précises sur la mobilité et les travaux publics dans les rues de la capitale. Un nouveau portail Internet regroupera d'ici peu toutes les informations relatives aux chantiers régionaux. Ce site propose déjà des informations de base en matière de mobilité.

Infos : www.bruxellesmobilité.be



Label "Entreprise Ecodynamique"



Economiser l'énergie, trier les déchets, ne pas polluer l'eau, agir en faveur d'une mobilité douce... de plus en plus d'entreprises, d'associations et d'organismes publics bruxellois agissent concrètement en s'engageant dans une démarche de management environnemental. Pour les encourager dans cette voie, la Région a créé (depuis 1999) un label "Entreprise Ecodynamique" qui leur permet de structurer, planifier et mesurer leurs efforts, avec à la clef, une reconnaissance officielle bien méritée. Pour aider ces entreprises, Bruxelles Environnement offre un important soutien sous forme de formations méthodologiques et thématiques, d'accompagnements sur site par des consultants extérieurs, d'outils et de conseils divers. À ce jour, 92 sites d'entreprises bruxelloises ont déjà reçu le label.



Infos : www.bruxellesenvironnement.be > professionnels > eco-management ou ecodyn@ibgebim.be ou 02 775 75 75

Chère lectrice, cher lecteur,



Et de trois! Votre magazine nouvelle formule est en passe d'atteindre son rythme de croisière. Pour nous, c'est l'occasion de vous remercier pour toutes les réactions positives que vous nous avez envoyées. Vous êtes en effet nombreux à apprécier la publication pour son look, sa clarté et son format pratique. De notre côté, nous sommes particulièrement fiers d'accueillir près de 1.000 nouveaux lecteurs depuis février. Nous comptons maintenant quelque 14.318 abonnés. Nous tenons également à remercier les 1.696 lecteurs de la version électronique. Leur choix nous permet d'épargner plus de 450 kg de papier par an. Si vous êtes abonnés à la version papier, et que vous désirez passer à la version électronique, n'hésitez pas à nous le dire via abonnement@ibgebim.be. Nous adapterons sans tarder votre abonnement. Car chaque geste compte quand on est plus d'un million de Bruxellois.

La rédaction.

Ma ville notre planète

Publication mensuelle sauf janvier, juillet et août
 Bruxelles Environnement-IBGE - Gulledele 100 - 1200 Bruxelles Tél. 02 775 75 75
info@bruxellesenvironnement.be - www.bruxellesenvironnement.be. **EDITEURS RESPONSABLES :** J.-P. Hannequart et E. Schamp.
COMITÉ DE RÉDACTION : Xavier Van Roy, Mathieu Molitor, Louis Grippa, Rik De Laet **RÉDACTION :** Saâd Kettani (K.ractère)
PHOTO : pages 1, 3, 4, 5, 6 K.ractère, page 4 : © STIB/MIVB, Caroline Demets & Joseph Bamps.
PRODUCTION : www.4sales.be © IBGE-BIM - Imprimé avec encre végétale sur papier recyclé.

Energies renouvelables

Mettez du soleil DANS VOTRE MAISON

Nul besoin d'habiter la Costa Del Sol pour profiter des bienfaits de l'énergie solaire. Grâce aux nouveaux capteurs photovoltaïques et aux chauffe-eau solaires, vous pouvez désormais bénéficier de cette manne énergétique gratuite... Pour vous aider à sauter le pas, la Région vous propose une série de primes particulièrement avantageuses. Mais rappelons-nous aussi que si les énergies renouvelables, c'est bien, isoler son logement est une priorité pour réduire sa facture d'énergie!



Grâce aux primes énergie, installez vos capteurs solaires quasi gratuitement.

Est-il nécessaire de rappeler que les énergies traditionnelles coûtent de plus en plus cher, polluent l'environnement et deviennent rares? Parmi les nombreuses alterna-

tives qui s'offrent désormais aux Bruxellois, l'énergie solaire possède des avantages indéniables... et notamment celui d'être soutenue par les pouvoirs publics. Dans ce domaine, deux technologies s'offrent à vous: les panneaux photovoltaïques qui transforment la lumière en électricité, et le chauffe-eau solaire qui vous permet de chauffer votre eau chaude sanitaire ou même vos radiateurs.

LES CAPTEURS SOLAIRES PHOTOVOLTAÏQUES

Placés sur votre toit ou à proximité de votre habitation, les capteurs solaires photovoltaïques transforment la lumière naturelle en électricité. Associés à une consommation économe en énergie, 9 m² de capteurs solaires photovoltaïques vous fourniront jusqu'à un tiers de l'électricité nécessaire

Comment ça marche?



Les matériaux semi-conducteurs en silicium ont la capacité de transformer la lumière en électricité. C'est l'effet photovoltaïque. Assemblées ensemble, ces cellules de silicium sont encapsulées entre une plaque de verre et un coffrage métallique pour former des "modules" photovoltaïques.

LE SAVIEZ-VOUS?

Pour une famille de 4 personnes, le placement d'un chauffe-eau solaire permet d'épargner annuellement l'équivalent de 200 litres de mazout ou 200 m³ de gaz.

à vos besoins quotidiens. Et le surplus de votre production que vous n'utilisez pas est renvoyé au réseau et sera déduit de votre facture d'électricité.

CHAUFFE-EAU SOLAIRE

Installés sur le toit de votre habitation, les capteurs solaires thermiques vont absorber la lumière du soleil pour la transmettre sous forme de chaleur à un réservoir d'eau. A la belle saison, toute votre eau chaude pourra ainsi être chauffée par le soleil. En hiver par contre, votre chauffe-eau solaire préchauffera l'eau qui sera portée à la température souhaitée par votre chaudière ou votre chauffe-eau classique. Performante, fiable et durable, cette technologie vous permettra ainsi de chauffer gratuitement jusqu'à 50 % de l'eau chaude sanitaire d'un ménage.

Infos: www.bruxellesenvironnement.be
> Particuliers > Énergie > Les énergies renouvelables, c'est quoi?

Primes Energie: vos installations solaires quasi gratuites

Photovoltaïque: les primes de la Région couvrent maximum 50 % de l'investissement de départ. Ensuite vous avez droit à une réduction fiscale de maximum 40 % de votre investissement (max. 3.440 €). Vous recevrez peut-être aussi une prime de votre commune. **Calculez:** votre installation est déjà quasiment payée! **Ensuite:**

comme vos panneaux solaires produisent une partie de votre électricité, vous réduirez de façon importante votre facture;

si à certains moments vous produisez plus que ce que vous consommez, le surplus est réinjecté dans le réseau: la valeur de ce surplus sera déduite de votre facture;

enfin, la totalité de l'électricité que vous produisez vous-même (celle utilisée chez vous et celle réinjectée sur le réseau) vous donne droit à des certificats verts que vous pouvez revendre à un fournisseur.

Chauffe-eau solaire: les primes et les avantages fiscaux 2008 pour l'installation d'un chauffe-eau solaire vous permettent également de récupérer jusqu'à 90 % de l'investissement consenti (50 % de votre investissement plafonné à 3.000 ou 6.000 € et 40 % de réduction d'impôts plafonnés à 3.440 €).

Infos: www.bruxellesenvironnement.be
> Particuliers > Mes primes à l'environnement > Les primes énergie 2008
Voir aussi les séances d'information dans l'agenda page 8.

Courts trajets : DÉPLACEZ-VOUS MALIN

Se déplacer malin, c'est choisir un mode de transport adapté à chaque trajet : vélo, marche, roller, trottinette, train, autobus, métro, taxi... et quand c'est indispensable, la voiture. En optant ainsi pour les solutions les mieux adaptées, vous faites du bien à votre portefeuille, votre qualité de vie, votre santé et l'environnement.

Pour les petits trajets, la marche à pied est le mode de déplacement le plus facile et le plus naturel. En 30 minutes de marche, vous pourrez en effet parcourir près de trois kilomètres, soit la moitié de la durée quotidienne recommandée pour prévenir le surpoids et les maladies cardio-vasculaires.



Si vous n'êtes décidément pas du genre randonneur ou randonneuse urbain(e), vous pouvez aussi choisir d'autres solutions moins coûteuses, moins polluantes et souvent plus rapides que la voiture individuelle. Pour le vélo ou les transports en commun par exemple, les chiffres sont formels : aux heures les plus fréquentées, toutes les comparaisons démontrent que les déplacements sur les courtes distances en ville sont toujours plus rapides avec ces modes de transports.

Pour vous en convaincre, faites ce petit test : durant les heures de pointe, notez le temps que vous mettez en voiture pour rejoindre deux points à Bruxelles (parmi les 5 itinéraires proposés ci-dessous). Comparez-le ensuite avec les durées de trajets à vélo et en transport en commun reprises dans le tableau :



Alternative à la voiture, le vélo reste, pour les courts trajets, le moyen de locomotion le plus rapide en ville.

ECOSCORE

Pour vous aider à choisir parmi les voitures les moins polluantes, la Région de Bruxelles-Capitale vous propose l'Ecoscore, un nouvel outil pour mesurer le caractère écologique d'un véhicule. Plusieurs paramètres sont pris en compte : l'impact sur l'effet de serre, la qualité de l'air et la nuisance sonore. **Pour accéder à cet outil : www.ecoscore.be**

Itinéraire	Vélo	Transport en commun*	Voiture
Montgomery > Bois de la Cambre	15'	20'	...
Arts-Loi > Gare du Midi	10'	10'	...
Schuman > Gare Centrale	8'	5'	...
Pont Van Praet > Place Meiser	15'	17'	...
Cim. D'Ixelles > Porte de Namur	13'	20'	...

*Bus, tram, train, métro



PRIMES BRUXELL'AIR

Si vous remettez votre plaque en 2008 pour renoncer à votre voiture, vous pourrez cette année encore profiter des primes "Bruxell'Air" de la Région bruxelloise. Vous aurez ainsi à choisir entre un abonnement pour les transports en commun et un abonnement Cambio Start d'un an ou un abonnement Cambio Start d'un an et une prime vélo (400 € maximum). Pour plus d'infos sur les primes Bruxell'Air, surfez sur le site www.prime-bruxellair.be ou téléphonez au 070 21 00 15.





5

CLÉS POUR BOUGER AUTREMENT



LE SAVIEZ-VOUS ?

A Bruxelles, plus de **50 %** des déplacements concernent des distances inférieures à 3 kilomètres et **25 %** des distances inférieures à 1 kilomètre.



FRIDAY BIKEDAY

Tous les vendredis, certains Bruxellois ont décidé de se rendre au travail à vélo. Si vous êtes tenté par cette expérience revigorante, n'hésitez pas à leur emboîter la roue et à convaincre vos collègues et employeurs à participer au Friday Bikeday. 20 % de trajets en voiture en moins, c'est en effet un plus pour vos finances, votre santé et celle de la Planète.

Infos : www.fridaybikeday.be

1 ALLEZ AU TRAVAIL EN VÉLO

Le vélo, c'est bon pour votre santé et celle de la Terre. C'est d'autant plus intéressant pour votre porte-monnaie qu'une loi permet maintenant le paiement d'une indemnité vélo de 0,15 €/ km déductible par l'employeur et exonérée d'impôt par le salarié. Si vous habitez à 5 km de votre lieu de travail, vous pourrez ainsi percevoir quelque 300 € par an (non imposables).

2 UTILISEZ LES TRANSPORTS EN COMMUN

Pour vos déplacements habituels (de votre domicile au travail par exemple), les transports en commun s'avèrent plus efficaces et moins chers que la voiture. Autre avantage : vous pourrez également lire, bavarder et vous détendre avant de vous consacrer pleinement à votre famille...

3 ECHANGEZ VOTRE VOITURE DE SOCIÉTÉ

L'avantage extra-salarial que représente la voiture de société est tentant. Il est cependant possible de négocier d'autres avantages tout aussi intéressants et qui favorisent de surcroît la mobilité durable : abonnement aux transports publics, prime vélo, abonnement Cambio, etc.

4 BALADEZ-VOUS JUSQU'À L'ÉCOLE

Si l'école de vos enfants est située à moins de deux kilomètres de votre domicile, troquez votre voiture pour une bonne paire de chaussures. Cette sympathique promenade sera l'occasion (deux fois par jour), pour vous et vos enfants, de bavarder, de vous détendre et de faire de l'exercice.

5 PRIVILÉGIEZ LES COMMERCES DE PROXIMITÉ

À côté des grosses courses du samedi, prenez l'habitude de faire vos petits achats occasionnels dans les commerces situés à quelques encablures de votre domicile. Contrairement aux idées reçues, ces commerces ne sont pas toujours plus chers que les grandes surfaces et vous permettent de nouer des relations tout en faisant une balade quotidienne à pied ou à vélo.

N'hésitez pas à vous renseigner sur www.bruxellesenvironnement.be > Particuliers > Eco-mobilité ou à téléphoner au 02 775 75 75 pour obtenir la brochure "Mieux se déplacer à Bruxelles".



"Pour des courts trajets, je vais à pied... quand j'ai le temps. Je prends la voiture quand je suis trop pressé pour pouvoir faire autrement. Seller le cheval, regonfler ses sabots : trop long. Sinon, à pied, c'est l'idéal. On fait de l'exercice, on découvre plein de petits magasins, des drôles de façades, des bouis-bouis qu'on ne remarque jamais en voiture, on croise des potes. Et puis bien entendu, on ne pollue pas l'atmosphère."

Stefan Liberski

Cinéaste, humoriste et homme-orchestre de la culture bruxelloise

Ils l'ont fait

La ville à vélo, ÇA S'APPREND

Cycliste au quotidien, Cécile Girboux compte parmi les Bruxellois qui ont fait le choix de se défaire définitivement de leur voiture. Chaque jour, elle parcourt la ville à la force des mollets. Témoignage.

POURQUOI AVEZ-VOUS FAIT LE CHOIX DU VÉLO AU QUOTIDIEN ?

Cécile Girboux : A mon arrivée dans la capitale il y a quatorze ans, j'étais plutôt du genre "automobiliste quotidienne". Très vite, je me suis rendu compte que ce n'était pas le moyen de déplacement le plus rationnel et que ça me coûtait relativement cher. Il y a une dizaine d'années, j'ai fait le choix d'abandonner ma voiture pour les transports en commun... et de prendre les vacances dont j'avais envie avec l'argent ainsi épargné.



Chaque jour, Cécile Girboux utilise son vélo pour circuler en ville.



Cécile Girboux.

COMMENT ÊTES-VOUS PASSÉE À LA PRATIQUE DU VÉLO ?

C.G. : Au début, je marchais beaucoup et je prenais le tram. Un jour, j'ai fait une tentative de trajet à vélo qui m'a franchement fait peur. En rangeant mon vélo, je me suis dit : "Pédaler à Bruxelles, ce ne sera pas pour moi!". Pourtant, en discutant avec des amis qui pratiquaient le vélo au quotidien et en me laissant guider par eux, j'ai finalement été contaminée par cet excellent virus. J'ai commencé à rouler de temps en temps pour m'habituer à la ville. Au début, je testais les itinéraires le dimanche. Petit à petit, j'ai appris la ville et le trafic. J'ai commencé à sentir quelle bonne attitude adopter pour ne pas me laisser

surprendre par une portière subitement ouverte ou l'écart d'un automobiliste distrait. C'est mon changement de travail, allant de pair avec un changement de trajet, qui a marqué définitivement le pas, avec, en bonus, un gain de temps et le plaisir d'être en activité physique. Aujourd'hui, je suis une adepte convaincue et j'effectue, au minimum, les quatre kilomètres qui séparent mon domicile de mon bureau deux fois par jour.

EMPRUNTEZ-VOUS D'AUTRES MOYENS DE TRANSPORT ?

C.G. : Oui, bien entendu. Je prends quelquefois le bus, le tram, le métro, le taxi et le train. Je possède également un abonnement Cambio* pour les rares fois où j'ai besoin d'une voiture. J'utilise une voiture en moyenne une fois tous les quinze jours, quand je me rends à la campagne ou lorsque je fais de grosses courses.

QUEL CONSEIL POURRIEZ-VOUS DONNER AUX BRUXELLOIS QUI VOUDRAIENT ADOPTER LE VÉLO COMME MODE DE DÉPLACEMENT QUOTIDIEN ?

C.G. : Commencer progressivement (le week-end par exemple) et ne pas hésiter à écouter les conseils de cyclistes chevron-

nés, ou, mieux encore, se laisser guider par eux. Certaines associations comme le GRACQ** ou Pro Vélo*** organisent des sessions pour apprendre aux cyclistes débutants (et aux autres) la pratique du vélo en ville. Rouler en ville est une technique qui s'acquiert. Il faut voir et être vu, anticiper, savoir réagir au quart de tour... Pour s'en convaincre, il suffit d'emprunter le rond-point Montgomery aux heures de pointe. C'est un test très instructif!

* Cambio est une formule de prêt de véhicules - car sharing (www.cambio.be)

**Groupe de Recherche et d'Action des Cyclistes Quotidiens (www.gracq.org)

***Pro Vélo (www.provelo.org)
Masse critique (<http://placeovelo.collectifs.net>)

LE SAVIEZ-VOUS ?

Formation Vélo-Trafic

Samedi 19 avril 2008 de 14h00 à 18h00
Bruxelles - Cinquantenaire, côté métro Mérode. Apprendre en quelques heures les règles et les réflexes pour circuler en sécurité. Plus d'infos : www.gracq.org/formation/info.html





Parc Georges Henri

Les charmes discrets D'UN JARDIN PLURIEL



Le parc Georges Henri? Un vaste jardin implanté sur le site d'un ancien cimetière... Ainsi présenté, l'endroit ne prête pas vraiment au romantisme. Et pourtant : aménagé le long de l'avenue du même nom, cet espace vert de près de 4 ha a un charme fou. Pour tous et tous les goûts...

A vos baskets, et en avant pour une balade dans un des plus étonnants parcs urbains de la capitale. Dès l'imposant portail franchi, les allées construites avec d'anciennes pierres tombales (sur lesquelles on peut encore lire des noms) apportent d'emblée la note surréaliste qui caractérise les lieux. Au fil de votre balade, vous serez surpris par la variété des espaces qui se juxtaposent. Et pour cause : conçu avec la participation des riverains dans les années 80, le parc se veut multifonction... Et il l'est ! En piquant sur la droite, vous pourrez ainsi successivement déambuler dans un étonnant jardin des souvenirs où subsistent quelques monuments funéraires, le long d'un jardin des senteurs ou dans un très classique parc à la française. En prenant directement sur la gauche, vous accédez



Un parc conçu pour tous les publics.

à la partie plus "famille" du parc, avec ses terrains de sports, son kiosque, sa piste de roller, son parcours santé, son bac à sable et la future plaine de jeux avant-gardiste (voir encadré). Entre ces deux espaces, de vastes pelouses s'offrent aux ébats des bambins ou à la plus délicieuse des siestes sous le doux soleil du printemps.

EN PRATIQUE

Superficie : 3 ha 90. **Gestion :** Bruxelles Environnement – gardiens et concierge présents tous les jours. **Ouverture :** 7 jours sur 7, du 01/04 au 30/04 de 8h à 19h ; du 01/05 au 31/08 de 8h à 21h ; du 01 au 31/09 de 8h à 20h. **Accessibilité PMR :** oui. **Transports publics :** Métro 1B (arrêts Gribaumont ou Tomberg) ; Bus 27, 28, 29, 80.

Gardien-animateur : la participation citoyenne commence aussi dans les parcs



22, v'là le gardien ! L'image du gardien de parc revêché et grognon a décidément du plomb dans l'aile. Aujourd'hui, les gardiens-animateurs que l'on rencontre dans 5 parcs* de la capitale apportent un fameux coup de jeune à la profession.

Jovial, dynamique et sûr de lui, Samir fait partie de ces gardiens d'un nouveau type.

"Avant de devenir gardien-animateur du parc de la Rosée à Anderlecht, j'ai travaillé comme vacataire durant près de cinq ans à la maison des jeunes du quartier", explique-t-il.

"Et les jeunes, ça me connaît !" Heureux comme un poisson dans l'eau, Samir porte un regard enthousiaste sur la fonction qu'il occupe depuis 2003. "Ce qui m'intéresse dans ce métier, c'est que je suis à la fois gardien et animateur. Je veille à la propreté et à la sécurité du parc, je fais respecter le règlement, je m'occupe de l'ouverture et de la fermeture... Mais j'ai également une fonction sociale importante. J'organise des activités sportives pour les jeunes, je règle les conflits, je les conseille, je les sensibilise au civisme... Il n'est ainsi pas rare qu'à l'ouverture du parc, des jeunes me

donnent spontanément un coup de main pour ramasser les déchets". Au-delà de son métier de gardien, Samir a aussi une fonction sociale plus inattendue et informelle au sein du quartier... "Les habitants du quartier viennent quelquefois me voir pour remplir certains documents administratifs... je les aide toujours avec plaisir".



* Parc Bonnevie, Parc Gaucheret, Parc de la Rosée, Square des Ursulines, Porte de Hal.

Samir, gardien-animateur au Parc de la Rosée à Anderlecht.



Sur le CHEMIN de l'école...

Tous les petits malins le savent: le moyen de transport le plus pratique et le plus rapide pour faire de petits trajets en ville est le vélo. Mais pour être vraiment futé et gagner un max de temps, il s'agit également de choisir le chemin le plus court.

Mathieu et Yasmina voudraient aller à l'école à vélo mais ne sont pas vraiment d'accord sur le meilleur chemin à prendre. **Pourrais-tu les aider à retrouver le chemin de l'école? Facile... alors, à toi de jouer.**



Bruxelles à l'action

Une Maison du Développement Durable pour Bruxelles

C'est fait! D'ici la fin de l'année, une douzaine d'associations bruxelloises* actives dans les domaines de l'environnement et du développement durable établiront leur quartier général dans la nouvelle Maison du Développement Durable** (3 200 m²), au 18-26, rue d'Edimbourg à Ixelles. Le bâtiment hébergera notamment un centre de documentation, des salles de réunions, un auditorio polyvalent de 80 places, une cafétéria, un magasin et un jardin didactique. Les associations plus modestes pourront également y bénéficier de locaux temporaires et un tiers de l'espace sera dédié à des ONG internationales comme Greenpeace. Dans les cartons depuis 2004, le projet a bénéficié du soutien actif du gouvernement bruxellois et de la société coopérative anglaise "Ethical Property Company". Les associations bruxelloises et Ethical Property Company ont acquis le bâtiment pour 3,8 millions d'euros (+ 1,9 million d'euros pour éco-rénovation). La Région apportera au projet un financement de 525 000 € réparti sur cinq ans.

* Inter-Environnement Bruxelles, Brusselse Raad voor Leefmilieu, Natagora, Entente Nationale pour la Protection de la Nature...

**Nom provisoire.

Pour obtenir ce magazine gratuitement tous les mois (sur abonnement): 02 775 75 75
abonnement@bruxellesenvironnement.be www.bruxellesenvironnement.be

Agenda

8 AVRIL (20h): CHAUFFE-EAU SOLAIRE. Conférence gratuite à l'auberge Jacques Brel portant sur la technologie du chauffe-eau solaire. Les aspects scientifiques, administratifs et pratiques y seront largement abordés et suivis par une séance de questions-réponses.
Inscriptions: 02 218 78 99, www.apere.org

15 AVRIL (19h30): ALIMENTATION DURABLE. Soirée d'information dans la maison communale d'Uccle, place Jean Van der Elst 28, sur l'impact de l'alimentation sur l'environnement, avec des conseils à la clef pour optimiser son capital santé.

15 ET 22 AVRIL: ENERGIES RENOUVELABLES. Séances d'information sur les appareils qui vous permettent d'exploiter les sources d'énergie renouvelables: panneaux solaires, éoliennes, chaudières au bois... Le point sur leur fonctionnement, leur installation, leur coût et sur les aides de la Région dont vous pouvez bénéficier. **Infos: le 15 avril à 20h à Forest et le 22 avril à 19h à Molenbeek.**
Inscriptions: APERe, 02 218 78 99, bruinfo@apere.org, www.apere.org

20 AVRIL (14h): CHAUFFE-EAU SOLAIRE. Visite d'une habitation privée équipée d'un chauffe-eau solaire. **L'occasion de poser des questions à un expert de l'APERe, mais aussi au propriétaire.** **Inscriptions: APERe, 02 218 78 99, bruinfo@apere.org, www.apere.org**

26 AVRIL (12-18h): PARC DE LA ROSÉE. Les associations du quartier se réunissent pour une fête de quartier sympathique dans le Parc de la Rosée, avec une initiation au cirque, des concours, un parcours santé, des jeux et des informations pratiques. **Infos: Bruxelles Environnement, Andrea Urbina, 02 775 78 24**

27 AVRIL (10-16h): UN JARDIN SANS PESTICIDES, C'EST POSSIBLE! Sensibilisation et information sur la gestion écologique des jardins et des potagers. **Sans inscription. Ferme du Parc Maximilien, quai du Batelage 21, 1000 Bruxelles.**

18 MAI: TOUS AU JARDIN! Journée portes ouvertes dans les jardins bruxellois. De 10 à 13h et de 14 à 18h, les propriétaires vous accueillent dans leur jardin pour vous exposer leur expérience de Maîtres composteurs et/ou leurs aménagements de jardin selon les principes de l'opération "Nature au Jardin". **Commandez la brochure avec le programme complet: 02 775 75 75, info@bruxellesenvironnement.be**